



## Ville de Dreux

### CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2024

#### DÉLIBÉRATION N°DEL2024-045

#### Tarifications des animations commerciales (Action coeur de ville)

7.5

Rapporteur : Sébastien LEROUX

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	33
Nombre de pouvoirs	6
Votants	39

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

#### Pouvoirs

Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Nelson FONSECA donne procuration à Jean-Michel POISSON, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, Jacques ALIM donne procuration à Aïssa HIRTI, Amber NIAZ donne procuration à Mariam CISSE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Valérie VERDIER-DAUTRÊME.

La Ville de Dreux procède à une clarification de ses tarifs pour les animations commerciales, comprenant les événements comme la Saint Denis, les marchés des producteurs et autres actions participant à l'animation de la ville.

Les nouvelles tarifications seront applicables dès le 1<sup>er</sup> mai 2024.

**Animations commerciales organisées par la ville :**

**- Foire Saint Denis :**

Au regard du flux généré lors de la foire Saint-Denis, cette animation bénéficie d'une tarification spécifique.

Foire Saint-Denis	Exposants (1 stand + tables + chaises) /2 jours	Exposant sans matériel ville	Concessionnaires (1 stand + table + chaises) / 2 jours	Food trucks	Vide grenier
	100€	5,60€ le mètre linéaire/journée	100€ + 35€ par véhicule	8€ du mètre linéaire	1,50€ le mètre linéaire par jour

**- Autres animations et greniers**

Autres marchés / animations organisés par la ville	Exposants (1 stand + tables + chaises)	Commerçants non sédentaires (emplacement avec propre matériel)	Food trucks	Vide grenier
	30€ la journée	2,80€ le mètre linéaire	8€ du mètre linéaire	1,50€ le mètre linéaire par jour

Les associations drouaises et autres associations d'utilité publique ayant un intérêt pour la Ville de Dreux bénéficient d'une mise à disposition gracieuse.

Vu l'avis de la commission services techniques et action cœur de ville, aménagement du territoire et grands projets,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Sébastien LEROUX,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité, 4 abstentions : Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY

- Approuve les nouvelles tarifications proposées ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux  
le 16 avril 2024

 **Le Maire,**  
**Conseiller régional,**  
  
**Pierre-Frédéric BILLET**